

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
<b>Herausgeber:</b>	Auslandschweizer-Organisation
<b>Band:</b>	12 (1973-1974)
<b>Heft:</b>	47
<b>Artikel:</b>	Arbalète et philatélie suisse : étude publiée en collaboration avec le cercle philatélique Suisse de Bruxelles
<b>Autor:</b>	Krauss, A.-F.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-910615">https://doi.org/10.5169/seals-910615</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Arbalète et Philatélie suisse<sup>(1)</sup>

ETUDE PUBLIEE EN COLLABORATION  
AVEC LE CERCLE PHILATELIQUE SUISSE DE BRUXELLES  
(Président : M. A.-F. KRAUSS).

La Confédération helvétique est le premier pays à avoir émis des timbres-poste où figure l'arbalète

Nous avons consulté différents catalogues : d'abord le « Zumstein », puis « Yvert et Tellier » qui décrivent les diverses émissions.

Pour compléter notre bibliographie, citons :

- Spezial Katalog « Ernst-Zumstein », Bern 1924 ;
- Le catalogue Jaggi, 1968 ;
- Le « Centenaire du timbre-poste suisse » (1843-1943), édité par la Direction générale des Postes, Télégraphes et Téléphones suisses ;
- Les « Nouvelles Philatéliques suisses », qui donnent une description détaillée et illustrée du développement de l'émission **Fils de Tell** ;
- Le catalogue suisse des oblitérations : liste des empreintes des machines à timbrer ;
- Le « Post Museum » à Berne.



**Guillaume Tell**, héros national, et son fils ont fourni le sujet des premières émissions avec arbalète.

Ces timbres sont très connus et ont été très répandus parce que jadis les timbres étaient beaucoup moins variés qu'aujourd'hui.

D'autres timbres ont rapport aussi à la légende de Guillaume Tell, par exemple ceux qui montrent les lieux.



Le thème de Guillaume Tell et de son arbalète s'est propagé en Suisse et à l'étranger par toutes sortes de moyens : images, vignettes, œuvres d'art et autres, jeux (par exemple cartes à jouer), la musique, les billets de banque, cachets, oblitérations postales en Suisse, par exemple en 1966 à Bürglen-sur-Altdorf, village où serait né Guillaume Tell, et à l'étranger, par exemple à Stockholm, lors de l'exposition philatélique suisse de 1951 avec Guillaume Tell de Ferdinand Hodler.

## PROJETS :



Avant 1900, il y eut déjà des projets de timbres-poste avec arbalète.

ESSAIS : Il existe dans les archives du « Post Museum » à Berne des essais représentant le monument de Guillaume Tell à Altdorf (valeurs de taxe : 1 F - 5 F - ...).

L'auteur de ces essais n'est pas connu.

La date de parution se situe autour de 1895 nous dit M. Bosshard.

Le premier projet que l'on connaisse est donc donné dans la période 1880-1901.

Les premiers essais ont été réalisés par l'industrie privée, non par l'Administration des Postes.

En 1901,  
cet essai en rouge et gris  
du dessinateur Ch. L'Eplattenier.



« Guillaume Tell et son fils ». Tell brandit la flèche qui était destinée à Gessler ; son fils tient dans la main la pomme transpercée par une flèche.

En 1907, essais en noir avec le fils de Guillaume Tell : dessinateur Albert WELTI (1862-1912) : on connaît des essais en couleurs et sur papier de luxe.



L'enfant est hachuré.  
Défaut : la corde passe devant l'arbrier (fût de l'arbalète).

L'enfant est hachuré.  
La corde passe derrière l'arbrier.

L'enfant est en blanc.  
Défaut : la corde passe devant l'arbrier.

(1) Première partie.

## « FILS DE TELL » - EMISSIONS

Ce timbre, « vivant motif de l'Histoire suisse », et « sujet typique et véritablement caractéristique du sentiment suisse », est très connu il a servi pendant plus de vingt-cinq ans, bien que vivement critiqué au début.

Ce timbre marque un tournant important pour l'histoire de la philatélie suisse.



En 1907, sur le premier timbre émis, il y a le fils de Guillaume Tell dans un cadre, tenant l'arbalète de la main droite, et la flèche et la pomme, de la main gauche. Il s'agit d'une grande arbalète à arc primitif ligaturé, renforcé, arbalète à contre-poids pour la tenir debout. L'enfant la tient facilement par la corde. Valeurs : 2 c (jaune olive), 3 c (brun clair) et 5 c (vert). La corde passe derrière l'arbrier.

Ce timbre a été émis en très grande quantité pour l'époque.

Tirage : 60 000 000 - 18 000 000 et 154 000 000.

En 1908-1911 : 71 000 000 - 4 700 000 et 295 000 000.

En 1909, une nouvelle série de trois timbres plus modernes (une couleur de fond) avec le fils de Guillaume Tell.

C'est la même arbalète, mais la corde passe devant l'arbrier (défaut que l'on trouve déjà en 1907 parmi les essais et en 1908 pour le timbre de 2 c).

Valeurs : 2 c (olive jaune), 3 c (violet bleu) et 5 c (vert clair).

A partir de 1910, la corde revient derrière l'arbrier, car pour le connaisseur, le défaut était ridicule.

On conserve, en 1910, les trois valeurs et leurs couleurs.

Trois types :



Corde devant l'arbrier.



Corde derrière l'arbrier.



Boucle symétrique et plus près de la ligne supérieure.

Par la suite, l'Administration des Postes a émis, de 1917 à 1934, dix autres timbres à l'effigie du fils de Tell :

2,5 c (lilas brun) ; 2,5 c (bistre sur chamois),

3 c (jaune brun) ;

3 c (outremer sur chamois) ;

5 c (orange sur chamois) ;

5 c (violet sur chamois) ;

5 c (lilas sur chamois) ;

5 c (vert sur chamois) ;

7,5 c (gris) ; 7,5 c (vert sur chamois).

Le timbre de 3 c (1915-1918) avec surcharge renversée de 2,5 (1921) était déjà estimé, en 1968, à 14.000 F belges.

Le timbre du type III de 7,5 c, surchargé 5, est extrêmement rare et coûte (1973, cat. « Zumstein ») 1.600 F suisses en exemplaire neuf et 1.900 F suisses, oblitéré.

Les timbres « Fils de Tell » ont été imprimés sur papier avec fragments de fils de soie. A partir de 1905, les timbres ont un véritable filigrane : la croix fédérale.

On a noté pour ce timbre de très légères différences à l'arc, à la boucle de l'arbrier : signalons les timbres créés à titre d'essai, en 1918,

surchargés « Industrielle Kriegswirtschaft » et qui ont servi à l'affranchissement des correspondances du Bureau Economique Industriel de guerre.

## TETE-BECHE



En 1907, la Direction générale des Postes autorisa le bureau du contrôle des estampilles de valeur de faire imprimer, à titre gratuit, les timbres sur des enveloppes, cartes postales, imprimés et bandes revêtues de l'adresse de l'expéditeur.

Nous possédon ainsi des bandes pour imprimés (ce que nous ne connaissons pas pour la Belgique), revêtues d'un timbre en relief, ce qui nous donne une autre gravure faite avec un autre coin.

## LES TIMBRES-RECLAME « KOCHER »



Ce timbre reproduit ici en noir, date de 1909 ; il a le défaut : la corde passe devant l'arbrier.

En 1909, la Maison Kocher et Fils, de la Chaux-de-Fonds, fit imprimer 16 000 timbres « Kocher », soit 2 000 à 2 c, 12 000 à 5 c et 2 000 à 10 c.

Cette émission suscita les protestations du public et les commandes ultérieures furent refusées.



« BUSTE DE TELL »



Le graveur fut J. Spenger.  
La Monnaie fédérale  
se chargea de l'impression.



Le sculpteur R. Kissling est l'auteur du monument Tell à Altdorf. Le buste de Tell de ce monument a servi pour le timbre suisse mis en circulation à l'occasion de l'Exposition nationale, à Berne, en 1914.

La Direction générale des Postes a voulu faire un timbre artistique pour remplacer le timbre « Helvetia » qui ne donnait plus satisfaction.

Nous n'insisterons pas sur certaines petites différences d'une émission à l'autre : tête plus petite de Guillaume Tell, etc...

Diverses valeurs de ce timbre seront émises jusqu'en 1934. 1914 : « Buste de Tell », arbalète portée à l'épaule. 10 c, rouge - 12 c, brun - 15 c, violet.

Suivent douze changements de taxes et de couleurs au cours des années 1915 à 1934.

TIMBRES DE « PRO JUVENTUTE »



1921  
à droite,  
Guillaume Tell.



1925  
pas d'arbalète



1923  
à droite, un guerrier  
suisse à la bataille  
de « St-Jacques  
sur la Birs », en 1444.

Dessinateur : Rudolf MÜNGER, artiste-peintre, Berne.  
Cote Yvert 1972 : 60 FF.



1930

Altdorf, Kanton Uri.  
La pomme transpercée  
par une flèche et la  
flèche réservée pour Gessler  
dont on voit aussi le chapeau.

TIMBRE DE L'EXPOSITION NATIONALE (Zurich, 1939)  
« Arbalète et branche fleurie ».



Valeurs : 5 c (vert), 10 c (brun foncé), 20 c (rouge) et 30 c (bleu).

Séries : allemande, française et italienne.

Il y a des timbres avec et sans retouches.

L'arbalète est la marque des produits suisses de qualité.

Le rameau noueux mais fleuri symbolise « la tenace volonté du peuple suisse de racheter par le travail la pauvreté du sol ».

Ce timbre, dessiné par Victor Surbek, artiste-peintre à Berne, fut imprimé en héliogravure par la Maison Courvoisier.

Ces timbres ont été émis en feuilles et en rouleaux.

Il y a ici un amusement de spécialiste avec les paires en deux langues et les bandes en trois langues.

1941 - SERIE « MOTIFS HISTORIQUES »

Guillaume Tell, de F. Hodler, qui date d'ailleurs de 1914, montre la volonté des Suisses de rester en dehors de la guerre et de vivre libres comme leurs pères, en barrant la route à l'envahisseur. Dessin pour le projet de timbre et gravure : Karl BICKEL, Walenstadtberg.



brun sur paille

Ferdinand HODLER, 1853-1918.

Ce timbre existe également avec la surcharge « officiel », étant alors réservé et utilisé par les services administratifs.

TIMBRES SUISSES DE PROPAGANDE

« Arbalète ».



Dessinateur  
Rudolf Bircher, graphiste, Zurich.

Parmi les timbres suisses de propagande, voici le timbre émis à l'occasion des 25 ans de la marque suisse d'origine « l'arbalète » et mis en vente à partir du 5 mars 1958.

C'est le 20 cent. vermillon, carmin et violet ou, si vous voulez, rouge cinabre, rouge carmin et violet.

On en a vendu 15 098 996.

Depuis 25 ans, l'arbalète reproduite sur ce timbre désigne le travail suisse de qualité ; en un quart de siècle, cette marque a abondamment prouvé son utilité.





Nous avons



des oblitérations postales d'Altdorf représentant la pomme transpercée par une flèche à pointe d'arbalète et d'autres pour différentes localités avec diverses inscriptions ou dessins. (Nous connaissons beaucoup d'oblitérations avec arbalète et dans divers pays).

Le livre « Verzeichnis der Maschinensiegel » (Liste des oblitérations mécaniques), édité à Berne par l'Administration des Postes suisses, deuxième édition 1959, donne la liste des empreintes de machines à timbrer.

L'estampille postale est le plus souvent appelée l'oblitération ; il ne faut donc pas dire « un cachet ».

La marque postale se rapporte à la période précédant l'apparition du timbre.



en allemand (31)

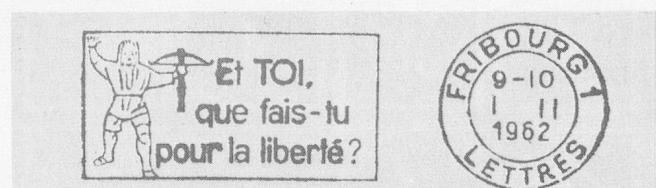
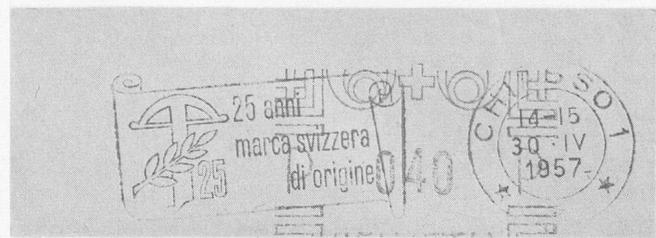
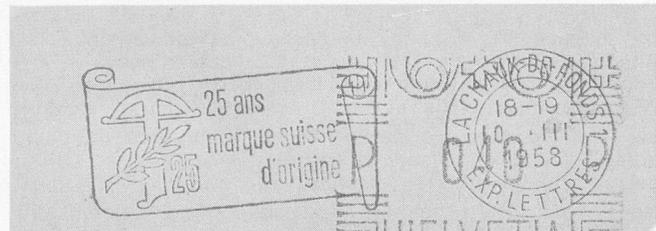
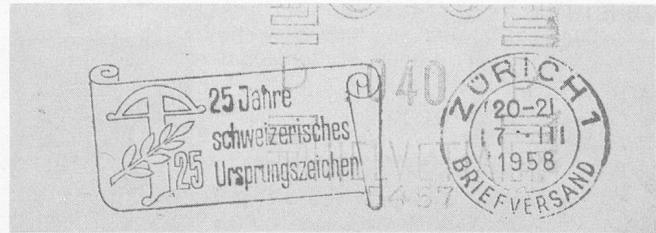


en français (18)



en italien (6)

En 1957, la Suisse se servait déjà d'estampille avec l'arbalète et la mention : « 25 ans marque suisse d'origine » ; cette estampille accompagnait l'oblitération du timbre, L'estampille était en allemand dans 20 bureaux de Suisse allemande, en français dans 10 bureaux de Suisse romande et en italien dans deux bureaux de Suisse italienne.



Janvier 1973  
(à suivre)

Jean COPIN,  
Vice-Président du Grand Serment royal et de  
Saint-Georges des Arbalétriers bruxellois.